

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

EDF et GDF Question écrite n° 23761

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à Mme la ministre déléguée à l'industrie de lui fournir les indications chiffrées sur le nombre d'heures perdues pour fait de grève à EDF-GDF ainsi que le taux moyen de grévistes, par région, depuis le mois de mars jusqu'au mois de juillet 2003.

Texte de la réponse

Entre mars et juillet 2003, la participation des agents d'EDF et de GDF à des mouvements de grève a été relativement faible à l'exception des deux mouvements des 13 mai et 3 juin 2003. Au total, 1 % des heures travaillées ont été perdues pour fait de grève, sachant que ces heures de grève ne sont pas rémunérées. La mobilisation des agents a été variable selon les régions ; ainsi le taux moyen de grévistes s'est-il établi à 6,8 % en Auvergne, à environ 5 % en Bretagne et à 2,4 % pour les régions lle-de-France ou Alsace. En ce qui concerne les mesures prises à l'encontre des grévistes d'EDF et de GDF qui, lors des dernières grèves, ont coupé l'alimentation de certaines administrations, et plus particulièrement celle de l'inspection académique des Côtes-d'Armor, le centre EDF-GDF Services a porté plainte contre X et une enquête est en cours pour identifier les responsables. Il faut toutefois remarquer que ces agissements fautifs sont le fait de quelques personnes isolées et le plus souvent non identifiées. Ils sont contraires à l'esprit de service public dont savent faire preuve quotidiennement la majorité des agents d'EDF et de GDF.

Données clés

Auteur: M. Marc Le Fur

Circonscription : Côtes-d'Armor (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 23761 Rubrique : Énergie et carburants Ministère interrogé : industrie Ministère attributaire : industrie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 août 2003, page 6592 **Réponse publiée le :** 29 décembre 2003, page 9983